

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734\*03

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
14/11/2022

Dossier complet le :  
14/11/2022

N° d'enregistrement :  
G-2022-010272

### 1. Intitulé du projet

Aménagement de la plage du Vallion

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Saint-Jouan-les-Guérets

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Hugo PAUCHARD, Directeur des Services Techniques

RCS / SIRET

2	1	3	5	0	2	8	4	2	0	0	1	1	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique Commune

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	Aménagement d'un parking public perméable de 69 places

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit l'aménagement de l'arrière de la plage du Vallion : suppression du parking actuel et l'aménagement d'une aire de stationnement de 69 places en retrait à environ 125 m de la plage, hors site Natura 2000. En arrière plage, au lieu du parking actuel de 40 places, seront laissé des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (4 places). La voirie actuelle sera raccourcie, une grande partie du sol sera désimperméabilisée avec remplacement de l'enrobé des places de parking existantes par du sable, des pavés joints gazon et des plantations / gazon en bordure de champs. Le cordon dunaire sera protégé par l'installation d'une clôture de type ganivelle.

A noter que l'aire de stationnement de 69 places est aménagée sur un espace déjà utilisé comme parking.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le projet a pour objectif de diminuer le trafic routier sur la plage du Vallion en délocalisant les stationnements existants sur un parking éloigné du site et de ses enjeux environnementaux, et hors zone Natura 2000.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux consisteront en des terrassements pour modifier et réduire la voirie existante, et créer les nouveaux aménagements prévus au projet (aire de pique-nique sur sable stabilisé, aire de jeu sur gazon, mélange terre-pierre pour l'accès au rack à annexes), et à la pose d'un enrobé dans les emprises des voiries déjà existantes.

L'aménagement de l'aire de stationnement (réalisé en mélange terre-pierre) est situé sur la parcelle au nord-est, hors site Natura 2000 et à plus de 125 m de la plage. Cette parcelle servira au stockage du matériel de chantier.

La circulation des engins de chantier se fera dans l'emprise des voiries déjà existante, il n'est pas nécessaire de créer des aménagements connexes ; il n'est pas nécessaire de circuler sur le DPM. Aucune exploitation de sable n'aura lieu. Les travaux ne généreront pas d'impacts collatéraux, les déplacements et manœuvres se faisant dans l'emprise de la voirie déjà existante.

Le bruit et la poussière à proximité des habitats sont limités au temps des travaux. Le chantier sera balisé afin d'éviter le piétinement du cordon dunaire, il sera limité au temps des travaux, uniquement en période diurne et jours ouvrés.

Des bonnes pratiques en matière de gestion des déchets seront mises en œuvre : ne pas brûler de déchets sur site ; ne pas enfouir ou utiliser en remblai les déchets ; débarrasser le site de tous les déchets qui auraient pu être emportés par le vent ou qui auraient pu être oubliés sur place ; tenir la voie publique en état de propreté ; mettre en place des poubelles et bennes sur le site du chantier, adaptées aux besoins et à l'avancement du chantier ; bâcher les bennes contenant des déchets sensibles au vent ; etc.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le parking sera utilisé pour l'accès à la plage du Vallion, située à 125 m en contrebas. L'espace dédié à l'emplacement du parking est actuellement déjà utilisé pour du stationnement, sans qu'il ne soit aménagé.

Par ailleurs, le projet permettra de limiter le stationnement anarchique existant aujourd'hui.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à permis d'aménager.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Aménagement d'un parking de 69 places à 125 m du littoral, se substituant à environ 40 places existantes sur le littoral et au stationnement anarchique pratiqué aujourd'hui sur site.	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Le Vallion - Commune de Saint-Jouan-des-Guérets.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 1° 58' 41" O    Lat. 48° 35' 41" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"    Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"    Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?    Oui     Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?    Oui     Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 1 Bras de Chateauneuf ZNIEFF 2 Estuaire de la Rance  Aucun nouvel aménagement n'est réalisé dans ces zones, elles ne sont concernées que par l'effacement du parking existant.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Saint-Jouan-des-Guérets. Projet situé à 125 m du domaine public maritime.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Natura 2000, ZSC Directive Habitat-Faune-Flore FR5300061 Estuaire de la Rance. Le projet est à 125 m du site. Aucun nouvel aménagement n'est réalisé dans ces zones, elles ne sont concernées que par l'effacement du parking existant.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Estuaire de la Rance (code 1950506SCD01). Le projet de parking est à environ 100 m de ce site. Quelques aménagements de restauration (suppression de stationnement en enrobé, protection du cordon dunaire) seront réalisés au sein de ce site.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun aménagement n'est réalisé au sein des habitats recensés dans le DOCOB. Le projet a au contraire pour objectif d'améliorer la préservation du site en y supprimant tous les stationnements existants, en y limitant la circulation et en protégeant le cordon dunaire par la pose de ganivelle.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle retenue pour la création du parking est un espace vert déjà utilisé pour du stationnement non balisé.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de déplacement, puisqu'il se substitue à des stationnements déjà existants à proximité.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	émissions sonores uniquement en phase de chantier
Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vibrations émises uniquement en phase chantier
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parking aménagé intégralement en matériaux perméables.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les mesures de réduction des effets négatifs sont les suivants :

- aménagement de l'intégralité des places de stationnement dans un revêtement perméable et naturel de type terre/pierre
- suppression de toutes les places de stationnement en enrobé existant sur la plage du Vallion (à l'exception de 4 places pour personnes à mobilité réduite) et remplacement par du sable et des pavés joint gazon
- suppression de toute la circulation (sauf PMR et service) sur le site de la plage du Vallion, à proximité immédiate du littoral et d'un site Natura 2000.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne génère aucune nuisance particulière, son objectif principal est au contraire d'améliorer la préservation et le cadre de vie du site de la plage du Vallion, comportant notamment un site Natura 2000 et des enjeux liés à la conchyliculture, la pêche et la baignade.

Il constitue pour l'essentiel dans l'aménagement plus formel d'un espace déjà utilisé pour du stationnement et supprime l'essentiel du trafic à proximité de cet espace comportant de multiples enjeux.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié ;</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Contextualisation environnementale du projet
Notice descriptive du projet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

SAINTE-JOUAN-DES-GUERETS

le,

14.11.2022

Signature

  
Madame La Maire  
Made-France  
FERRET

